

Immigration : Rendre les Français à la France

Population immigrée active : 3 millions de résidents
Population immigrée occupée : 2,6 millions de résidents

Dépenses d'immigration pour l'Etat : 79,4 Mds d'euros dont
Coûts sociaux ; 58,64 Mds d'euros
Coûts sociétaux : 13,65 Mds d'euros
Coûts sécuritaires : 5,24 Mds d'euros
Coûts éducatifs : 1,87 Mds d'euros

Contribution des immigrés aux recettes: 49 Mds euros dont
Cotisations sociales : 12,754 Mds d'euros
Fiscalité Etat : 28,303 Mds d'euros
Fiscalité locale : 7,794 Mds d'euros

Déficit immigration : 30,4 Mds d'euros

Investissements de l'Etat : 10 Mds d'euros

Dont APD : 4, 259 Mds sur 7, 841Mds d'euros
Dont politiques d'intégration : 5,70 Mds d'euros

Plus value productivité des immigrés : 5 Mds d'euros
Transferts de fonds des immigrés : 4,82 Mds d'euros

Communauté musulmane de France (enfants compris)
1985 : 3,5 millions
1998 : 6 millions
2010 : 7 millions

D'après Jean-Paul Gourevitch
Consultant international sur l'Afrique et les migrations.

Pour plus de précisions, on se reportera aux derniers ouvrages du consultant :

- Les migrations en Europe (Acropole 2007),
- L'immigration ça coûte ou ça rapporte (Larousse 2009)
- Les Africains de France (Acropole 2009)

Sommaire

Rendre les Français à la France <i>Olivier Perceval</i>	page 2
Immigration : en finir avec les tabous <i>François Marcilhac</i>	page 6
A propos des notions d'intégration et d'assimilation <i>Olivier Perceval</i>	page 19
Education et immigration Ahmed Rachid Chekroun	page 23
Faillite du système <i>François Bel-Ker</i>	page 26
Immigration choisie et discrimination positive <i>Olivier Perceval</i>	page 31
L'immigration extra-européenne, défi majeur pour l'Europe <i>Aymeric Chauprade</i>	page 38
Données sur l'immigration <i>Jean-Paul Gourevitch</i>	page 51

RENDRE LES FRANÇAIS À LA FRANCE

Certains s'étonnent de cette formule, placée au centre de nos affiches, qui répond, en un jeu de miroir, à l'expression plus connue : « *La France aux Français* ».

C'est à Paul-Marie Coûteaux que nous devons ce nouveau slogan, dans un ouvrage paru en 2008 chez Perrin : *Être et parler français*.

Il y exprime avec toute la force nécessaire la permanence et l'inaltérabilité de la France que nous avons nous-mêmes présentée comme un royaume dormant, recouvert depuis deux siècles d'un sédiment républicain qui n'a pas plus de valeur qu'une cendre minérale attendant le plumeau. Mais elle offre l'apparence qu'ont voulu lui prêter ceux qui essaient de nous faire croire que l'histoire de France commencerait en 1789.

Et de fait, aujourd'hui, les patriotes qui combattent sincèrement la perte d'identité de notre pays s'insurgent contre les atteintes à la république laïciste. Ce faisant ils croient défendre la France. Que dire alors de ceux dont la haine de la nation tient lieu de combat politique en faveur de l'Europe ou de la mondialisation ? Ainsi les internationalistes d'extrême gauche que nous combattions au lycée et dans les facs, il y a trente ans, sont devenus aujourd'hui les meilleurs alliés des libéraux de droite qu'ils ont rejoints en cohorte, notamment parce que cet embourgeoisement est plus confortable. Dame, on n'a pas fait des études pour rien... Ils sont aussi, bien sûr, les pires sectateurs de la Nation. Et ils continuent d'employer à notre encontre les mots usés de leur vieux vocabulaire inquisitorial marxiste : « fascistes », « racistes », entre autres qualificatifs nauséux. De Max Gallo ou Jean-Pierre Chevènement à Jean-Luc Mélenchon, il existe néanmoins une gauche patriote qui s'est incarnée dans le refus d'un asservissement certain à la Constitution européenne. Les souverainistes, souvent jacobins, sont devenus nos alliés objectifs dans la défense de la France.

DONNEES SUR L'IMMIGRATION

Population métropolitaine au 1/1/09 : 62,9 M de résidents

Population d'origine étrangère immigrés quelle que soit leur nationalité, + leurs descendants directs nés en France ou à l'étranger, en situation régulière ou non : 7,7 M de résidents dont

plus de 18 ans : 5,4 millions de résidents

moins de 18 ans : 2,3 millions de résidents

Répartition de cette population

Population originaire du Maghreb : 3,4 M dont 1,2M moins de 18 ans

Communauté d'origine algérienne : 2M

Communauté d'origine marocaine : 1,05 M

Communauté d'origine tunisienne : 0,35 M

Population originaire d'Afrique Subsaharienne francophone et non francophone y compris Océan Indien : 2,4M dont 0,8 moins de 18 ans

Principales communautés représentées

Sénégalais : 250.000/350.000

Maliens : 250.000/350.000

Comoriens 120.000/200.000

Population originaire de l'Union Européenne : 700.000/1.100.000

Population originaire de la Turquie et des Balkans : 300.000/500.000

Population d'origine asiatique : 300.000/600.000

Autres : 100.000/150.000

Solde migratoire immigration légale : environ 125.000

Nombre d'arrivée de migrants légaux par an : 215.000

Nombre de départs de migrants par an : 90.000

Population en situation irrégulière en métropole

Fourchette large : de 180.000 (Jack Lang) à 1.500.000 (Ext-droite)

Fourchette restreinte : 350.000/750.000

Demandes d'asile : 47.686 en 2009 contre 35.000 en 2007

Statut obtenu en 2008 : 11.384 soit 33,5% (recours inclus)

Régularisations : 29.779, Reconduites exécutées en 2008 : 19.724 Retours

aidés : 10.072

Le solde migratoire de l'immigration illégale est neutre ou négatif.

Données chiffrées concernant le coût de l'immigration

proportion pourra être de 50 % voire 75 %. On voit bien que l'idée même d'assimilation n'a déjà plus de sens.

Ma conclusion est donc radicale ou sombre. Ou bien l'Union européenne lance dans les prochaines années à venir une sorte de « Plan Marshall » de relance de la natalité et de réduction de l'immigration extra-européenne (politique d'immigration sélective, abolition du regroupement familial, encouragement au retour par limitation drastique des prestations sociales...) ou bien la civilisation européenne aura disparu à la sortie de ce siècle.

Aymeric Chauprade,
écrivain, politologue et géopoliticien français.

Conférence sur les migrations dans les pays Européens donnée à Rome, le 11 novembre 2004, dans le cadre d'un colloque organisé par l'Institut Européen de Recherches Etudes et Formation.

C'est pourquoi nous avons raison de distinguer, parmi nos adversaires, ceux qui aiment la France, fût-ce au travers de la République, et ceux qui la détestent quels que soient les oripeaux dont elle est parée.

Mais, la France ce n'est pas la République.

Dès Jules Ferry, l'histoire écrite par un autre Jules,... (Michelet), était arrangée, parfois habilement, parfois grossièrement, pour fabriquer à l'école des petits républicains dès le primaire. On a tout appris des méchants seigneurs du moyen âge qui terrorisaient les paysans tout en faisant bombance dans de sombres châteaux, alors que les prisonniers mourraient dans les oubliettes.

Nous sommes des héritiers

Toutefois, nos élites actuelles considèrent que c'était encore trop faire cas de l'Histoire, alors même que la Révolution était exaltée et les guerres de Vendée passées sous silence. Oui, c'était encore trop, d'autant que sous la Troisième république, nos enseignants évoquaient avec fierté les colonies, fruits d'une croisade républicaine aujourd'hui devenue objet de honte.

Une entreprise d'amnésie nationale s'est mise en place afin de tuer chez les Français l'idée qu'ils sont d'abord des héritiers et qu'une histoire exceptionnelle est constitutive de la réalité française. Presque 2 000 ans d'histoire ont façonné cette terre, permettant à ceux qui y ont vécu au fil des siècles de faire émerger une nation hors du commun. C'est ainsi que nos responsables politiques contestent les racines chrétiennes de la France et de l'Europe, comme s'il n'y avait, dans nos campagnes, ni calvaires ni chapelles, et dans nos villes, ni églises ni cathédrales... Doit-on évoquer une conspiration des élites à propos de la récente réforme de l'histoire qui vise surtout, chacun l'a compris, à préparer nos enfants au cosmopolitisme laïque et obligatoire en leur parlant, du reste assez confusément, du monde dont sont issues les différentes « cultures » qui ont pris pied sur notre sol ? Il s'agit en tout cas d'une trahison morale.

Paul-Marie Coûteaux synthétise parfaitement dans les « *Cahiers de l'Indépendance* » ce qui constitue les fondements et les constantes de notre Nation :

...Il tient d'abord à la foi partagée - en quoi on a pu dire que le baptême de Clovis est l'acte fondateur de la France -, et ce qui l'accompagne : des principes religieux, éthiques et moraux ; il tient aussi à des partages historiques, œuvre du temps : une mémoire, des rituels et des commémorations, un imaginaire littéraire mais aussi artistique ; pour finir (ou faut-il aujourd'hui commencer par là ?), une langue, dont le rôle fut sans doute plus décisif pour la formation de la France, nation littéraire par excellence, que pour celle de toute autre nation. La langue est à ce point la clef de voûte de l'identité qu'elle porte presque tout le reste, en ses mots mêmes : nos principes politiques - telle notre fameuse laïcité, intraduisible hors des langues latines, et encore... (Raison pour laquelle, en France, les écrivains comptent bien davantage que les politiques, chacun d'eux se sentant obligé d'écrire, ou de faire écrire, comme si l'autorité procédait des mots).

Mécaniquement lié à ce composé culturel, un autre, plus politique, devrait aller tout autant de soi : on est Français parce que l'on se reconnaît citoyen d'un territoire aux frontières sûres sur lequel s'exerce l'autorité légitime d'un État souverain - la République reprenant le terme de souveraineté théorisé au XVI^e siècle par Jean Bodin, qui ne faisait que reformuler l'adage médiéval « le Roi de France est Empereur en son royaume » et qui fut toujours le premier fondement de la légitimité politique. La France n'étant pas une race (cela dès le lointain roi franc Clovis...), son identité repose nécessairement sur une architecture politique propre, une souveraineté affirmée à la face des récurrentes menaces impériales : d'où le succès durable, dans l'imaginaire collectif des grandes figures de la résistance, longue chaîne de cette France combattante à laquelle Romain Gary donna cette enseigne : « Mon pays n'est pas la France, mais la France libre », qui claque comme le résumé de notre Histoire. »

La France : une civilisation...

Rendre les Français à la France, c'est donc retrouver notre langue, dont l'ordonnance de Villers-Cotterêts avait défini la primauté dans

asiatiques. L'Europe ne sera plus européenne à la fin du XXI^{ème} siècle.

Mais ce que connaît notre civilisation européenne, héritière de Rome et des cathédrales du Moyen-âge, est à différencier de la situation nord-américaine, des Etats-Unis en particulier. Le dernier livre de l'universitaire américain Samuel Huntington montre en effet que si l'Amérique tend à perdre sa dominante « blanche » et anglo-saxonne, elle reste néanmoins culturellement chrétienne ; plus que cela, les guerres dans lesquelles elle est entrée contribuent, au-delà des fractures communautaristes, à refonder la nation américaine autour d'une religiosité commune. Les Etats-Unis continuent donc, à partir de plusieurs races, à fabriquer des Américains. Au contraire, il y a peu d'espoir que l'Union européenne, à partir de populations ethniquement extra-européennes, parvienne à fabriquer des Européens de culture. D'abord parce qu'à la différence des Etats-Unis (qui absorbent une majorité de chrétiens et parvient encore à convertir une proportion significative de ceux qui ne l'étaient pas), l'immense majorité des migrants vers l'Europe n'est pas de religion chrétienne ; ensuite, parce que la volonté de « convertir » ces migrants, si ce n'est à la religion des Européens, du moins aux valeurs qui en découlent, a disparu. Non seulement la construction européenne telle qu'elle est envisagée aujourd'hui contribue à éradiquer les identités nationales, mais aucune identité européenne de substitution n'est proposée en lieu et place de celles-ci. En conséquence, l'immigré extra-européen est accueilli par un ensemble économique progressivement vidé de ses contenus identitaires et dans lequel il n'a aucune chance de s'assimiler puisqu'il n'a plus rien à assimiler. Plus les années passeront, moins les écoles européennes seront en mesure d'assimiler les petits enfants d'origine extra-européenne. Regardons à ce propos les chiffres en France et notamment celui des effectifs des enfants d'immigrés d'origine extra-européennes (âgés de moins de 15 ans) : ils constituent déjà 13 % des enfants dans les classes. En 2030, ce chiffre sera passé à 25 % mais dans les grands centres urbains (Paris, Marseille, Strasbourg...) cette

minorités kurdes ou palestiniennes, incorporées aujourd'hui dans tel ou tel Etat-nation, le seront encore demain. Le peuple kurde, sans Etat et dans des frontières étatiques parfois fragiles (considérons à ce propos l'évolution de l'Irak vers le fédéralisme) constitue encore un formidable réservoir d'émigration vers l'Europe. Déjà 2,5 millions de Kurdes vivent en Allemagne ; 200 000 en France et 200 000 en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. De même que rien ne nous dit que l'Union européenne, parfois généreuse jusqu'à mettre en péril son propre avenir, ne proposera pas un jour (avec les encouragements des Etats-Unis) l'accueil de centaines de milliers de Palestiniens pour favoriser un règlement israélo-palestinien¹³.

Et d'ailleurs, cette faiblesse de l'Europe face au défi de l'immigration n'est-elle pas finalement la principale menace qui pèse sur celle-ci ? L'Europe accepte le fait accompli de l'immigration illégale en régularisant sans cesse davantage. Chaque année, sur le territoire de l'Union à 15 (avant l'élargissement de 2004 donc), entre environ un demi million de clandestins (c'est évidemment une estimation) ; chaque année le nombre de personnes régularisées après avoir enfreint les lois européennes ne cesse d'augmenter sur tout le territoire de l'U.E. 220 000 régularisations en France ces trois dernières années ; 50 000 en Belgique ; 720 000 en Grèce ; 1,5 million en Italie (dont 700 000 pour la seule année 2002) ; 575 000 en Espagne ; 240 000 au Portugal. On oublie souvent que la mécanique du regroupement familial fait (en France notamment mais aussi dans plusieurs autres pays de l'Union) qu'une seule régularisation signifie du même coup trois, quatre ou cinq nouveaux immigrés légaux. 20 000 personnes régularisées peuvent faire d'un coup jusqu'à 100 000 nouveaux immigrés légaux. L'Union européenne est donc entrée, en profondeur, dans un processus qui, à l'issue de ce siècle, aura abouti au remplacement de sa population d'origine par des populations non européennes, africaines et

¹³ La question des réfugiés étant en effet l'un des points essentiels de blocage entre Palestiniens et Israéliens. Trop de monde, pas assez de terre, pas assez d'eau, des lieux saints qu'on ne partage pas...

notre pays, mais que de nombreux écrivains avaient défendue et illustrée, bien avant, avec la Pléiade notamment.

Rendre les Français à la France, c'est recouvrer la mémoire, non pas une mémoire honteuse et distanciée, mais assumée, ancrée, qui nous rend Français par toutes les fibres de notre être.

Rendre les Français à la France, c'est rendre à cette nation un État qui s'inscrive dans l'histoire, en retrouvant la nécessaire primauté du politique, seule à même de garantir notre liberté et notre indépendance face aux puissances impériales. Qui peut prétendre être plus Français et plus indépendant que le roi héréditaire capétien, dont la famille a régné huit siècles durant sans interruption ?

Rendre les Français à la France, c'est rendre les Français libres dans une France libre.

Contre l'atonie politique, contre la frénésie consummatrice, contre l'individualisme prôné par nos élites économiques et intellectuelles comme s'il s'agissait d'un affranchissement du groupe, celui que les sociologues officiels voient dans le passage de l'infantilisme grégaire à l'âge adulte, nous proclamons notre appartenance à notre terre qui est, tout à la fois, chargée d'histoire et promesse d'avenir.

Cette terre, notre pays et notre nation, ne nous appartient pas : à la suite de tous nos ancêtres qui y ont vécu et travaillé et y sont enterrés, c'est nous qui lui appartenons.

Olivier Perceval
Secrétaire-général du CRAF

Discours prononcé le vendredi 3 décembre 2010, pour le lancement de la campagne nationale 2011 de l'*Action française : Nation, nationalisme, immigration*.

IMMIGRATION : EN FINIR AVEC LES TABOUS

Peut-on traiter objectivement de l'immigration ?

Oui, à condition d'aborder le problème en se situant en dehors de toute préoccupation politicienne.

Or la démocratie l'envenime car elle le place tout d'abord sur le terrain de la rentabilité électorale et de l'affrontement idéologique, en opposant, par exemple, les droits de l'homme à la préférence nationale, voire à la notion même d'identité nationale, par ailleurs très floue.

De plus, incapable de résister aux sollicitations des puissances d'argent, le régime démocratique a également laissé les intérêts à courte vue du capitalisme favoriser l'immigration.

Pour dépassionner le débat il convient donc de traiter de l'immigration non en fonction des idéologies, des modes ou des préjugés, mais au regard du seul critère de l'intérêt national sur les plans culturel, historique, social et économique, dans un double souci de paix et de justice sociale à l'égard de tous les résidents étrangers régulièrement présents sur le territoire national.

Il ne convient pas, pour autant, de plaider comme l'extrême-gauche mondialiste pour une quelconque égalité a priori de droits entre les nationaux et les étrangers.

L'immigration est-elle une « chance pour la France » ?

Elle l'a peut-être été dans une certaine mesure tant qu'il s'est agi de l'arrivée sur notre territoire d'une main d'œuvre

- a) dont la France avait besoin : tel fut le cas de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe siècle
- b) dont la provenance géographique était en harmonie avec notre système de valeurs.
- c) De plus, au regard de la réalité actuelle, l'immigration restait modérée sur le plan quantitatif.

turque qui aurait pu venir jusqu'en Europe ? Six pays du Golfe (dont la population arabe autochtone est relativement faible) absorbent à eux seuls plus de onze millions d'immigrés : des Pakistanais, des Hindous, des Philippins, des Egyptiens, des Turcs... Or deux remarques sont à faire concernant l'évolution du profil de cette immigration dans la zone « tampon » du Golfe située entre Europe et Asie. D'une part la proportion des Arabes par rapport aux Asiatiques tend à diminuer. En 1990, les Egyptiens formaient encore 40 % des délinquants. Aujourd'hui, plus de 70 % de la main d'œuvre est asiatique. Les raisons de cette évolution sont évidemment multiples. Mais il faut insister sur la peur de l'islamisme dans les pays du Golfe qui risque de pousser ceux-ci à favoriser la venue d'immigrés asiatiques non musulmans, comme également sur le fait que l'asiatique est souvent réputé plus travailleur que le méditerranéen. Songeons maintenant à ce qui se passera lorsque nous entrerons pleinement dans une nouvelle révolution énergétique mondiale, c'est-à-dire, sans doute autant pour des raisons d'épuisement des ressources elles-mêmes que de saturation en gaz à effet de serre de notre atmosphère terrestre, lorsque l'humanité aura enfin choisi de se libérer des hydrocarbures. Que se passera-t-il alors ? Le Golfe sera-t-il encore cette zone tampon placée sur le chemin de cette « marche vers l'ouest » de millions de migrants asiatiques ? N'iront-ils pas plutôt alors grossir les rangs de l'émigration vers l'Europe ? Autre question géopolitique. Le conflit israélo-palestinien. Loin d'être terminé, malgré la pause qui suit le choc de la mort du Raïs palestinien, ce terrible conflit laisse en suspens l'avenir de millions d'hommes et de femmes, Juifs et Arabes, sur la terre de la Palestine.

Dans cette région, il est hélas difficile de croire une paix possible (deux peuples voisins dans deux Etats souverains distincts) tant les équilibres démographiques, hydrologiques, économiques d'aujourd'hui dépendent de la domination de l'un des deux peuples sur l'autre. Un nouveau cataclysme reste donc possible avec, à la clé, des millions de réfugiés fuyant vers d'autres pays arabes ou vers l'Europe. Autant la carte géopolitique de l'Europe est pacifiée, autant celle du Moyen-Orient ne l'est pas. Personne ne peut affirmer que les

parmi les multiples conséquences (positives ou négatives d'ailleurs) de celle-ci, figure l'aggravation du poids des mafias trans-étatiques.

La globalisation financière et la liberté de tous les flux favorisent en effet les structures trans-étatiques illicites. Or l'un des secteurs lucratifs de ces mafias est justement le « marché de l'immigration clandestine ». Plus la demande migratoire augmente, plus les mafias prospèrent, et plus celles-ci prospèrent, plus elles sont en mesure de développer de nouvelles filières d'immigration clandestine et donc de susciter l'offre. L'analyse des flux d'immigration clandestine révèle le poids des réseaux albanais, yougoslaves, chinois, russes... Trafic d'êtres humains qui se combine d'ailleurs souvent avec trafic de drogue, ces pauvres immigrés clandestins étant parfois obligés de payer leur passage devenant ainsi des revendeurs ou des passeurs de drogues et hypothéquant ainsi fortement les chances de leur liberté et de leur dignité futures¹². Les mafias marocaines en particulier obligent nombre de leurs candidats à l'émigration à leur acheter du haschisch du Rif qu'ils devront revendre en Espagne, en France ou en Belgique pour survivre dans les premiers mois de leur arrivée. S'agissant du Maroc, ce trafic d'humains couplé à un trafic de stupéfiants pèse de l'ordre de 10 milliards de dollars par an !

Mais les perspectives d'immigration ne sauraient se limiter au constat d'un différentiel démographique béant entre rive Nord et rive Sud, à la pression asiatique sur les économies européennes qui déterminera chez de nombreux acteurs un comportement favorable à l'immigration, ou encore au risque de basculement dans l'islamisme de pays du Maghreb ou du Machrek. Une question souvent ignorée, en effet, est celle des perspectives post-pétrolières dans le Golfe arabo-persique. Aujourd'hui, a-t-on bien conscience que le Golfe arabo-persique, grâce à son économie pétrolière et gazière, absorbe une proportion importante de l'émigration asiatique, égyptienne et

¹² On voit là tout le drame de l'immigration qui transforme parfois ainsi des pauvres honnêtes et dignes en pauvres délinquants. Comme ces dizaines de femmes qui, de la pauvreté digne dans leur patrie, passent à l'étranger à l'indignité de l'esclavage sexuel.

Dans la seconde moitié du XXe siècle, il semble au contraire que l'immigration soit devenue économiquement pernicieuse, même si elle a répondu dans un premier temps à la modernisation du pays. Elle fut du reste à ce titre encouragée par le patronat qui voyait dans les immigrés une main d'œuvre à bas coût et peu exigeante sur le plan social ! Dès lors, plutôt que de moderniser à temps nos équipements, on a préféré embaucher de la main d'œuvre immigrée bon marché. On y a perdu en compétitivité industrielle tout en préparant l'une des causes de la montée du chômage, alors même que le Premier ministre Pompidou, dès le milieu des années 60, prévoyait que l'emploi deviendrait le problème crucial et permanent des décennies à venir¹. Paradoxe d'un pouvoir lucide mais inactif : en république, en raison du poids des groupes de pression sur les gouvernements, une analyse vraie demeure souvent stérile.

Pire, Giscard d'Estaing, en libéralisant en 1975 le regroupement familial, a provoqué une immigration de peuplement en provenance de nos anciennes colonies, au moment même où la crise rendait l'immigration de travail moins justifiée que jamais. Le droit du sol (tout enfant né en France, même de parents illégalement présents sur le sol national, devient automatiquement français) n'a fait qu'aggraver et amplifier les conséquences de ce regroupement familial sans contrepartie économique mais gros d'hypothèques démographiques, sociales et culturelles.

Il convient de savoir que le taux de chômage des étrangers non communautaires atteint 25 % en France (20 % dans le reste de l'Europe) selon les chiffres donnés par l'INSEE. Tout laisse à penser qu'ils sont loin d'être exagérés !

¹ Déclaration faite à Pierre Vansson Ponté, le 20 janvier 1961 à la télévision : dans une société industrielle moderne, en raison de la mécanisation et de la concentration des entreprises, « nous devons considérer l'emploi comme un problème permanent : en permanence il y aura en France un problème de l'emploi, en permanence on devra veiller à ce que l'emploi soit assuré aux Français. Ce n'est pas une question momentanée, et pour laquelle on trouvera une solution définitive, c'est un problème permanent et pour lequel il faudra une attention constante. »

Loin d'être une chance, l'immigration est donc, en ce début de XXI^{ème} siècle, le problème le plus épineux que la France ait à résoudre.

Du reste, ce que Michèle Tribalat décrit comme « la répétition du discours sur les bienfaits de l'immigration » ne suffit plus à tromper les Français. Les langues se délient, les discours rompent avec la bien-pensance, y compris sur le lien entre immigration et délinquance : le livre d'Hugues Lagrange, chercheur au CNRS, *Le Dénier des cultures*, a permis d'en finir avec la langue de bois. De plus, partout en Europe, les tenants du multiculturalisme et de la gouvernance transnationale sont en butte à la prise de conscience des peuples du danger de se voir dépossédés de la maîtrise de leur destin, voire de leur civilisation, prise de conscience qui commence à se traduire dans les résultats électoraux. Par ailleurs, chacun sait que la France est devenue un pays d'immigration massive, en vertu de la politique incitative conduite en la matière par les différents gouvernements depuis plusieurs décennies, politique encore accélérée par Nicolas Sarkozy - augmentation vertigineuse du nombre des permis de séjour et des naturalisations.

Cette politique immigrationniste est menée en conformité avec les exigences de l'Union européenne, laquelle invoque, à la suite de l'ONU, le prétexte démographique², alors que cette même Europe ne fait rien pour encourager les politiques familiales des Etats membres³.

² « L'immigration est à la fois une chance et un défi pour l'Europe. Face au vieillissement démographique de l'UE et au déclin de son taux de natalité, les immigrants légaux sont nécessaires pour combler les manques de main-d'œuvre en Europe. » in *Une chance et un défi - L'immigration dans l'Union européenne*, Commission européenne, mai 2009

³ D'après l'Union européenne elle-même, le nombre d'étrangers non communautaires est passé chez les Vingt-sept de 16,2 à 19 millions d'habitants, la hausse annuelle s'élevant à plus de 1,6 million, sans compter les demandeurs d'asile (240 000). La France, quant à elle, reçoit annuellement entre 180 000 et 200 000 immigrés et est le premier pays européen en termes d'accueil des demandeurs d'asile (lesquels sont passés de 20 000 en 1997 à plus de 80 000 en

ressortissants des pays de la rive Sud ont émigré (pas seulement vers l'Europe, mais aussi vers l'Amérique du Nord). Or cette réalité démographique de la rive Sud doit être combinée avec les risques géopolitiques qui pèsent dans la région. Le premier risque géopolitique majeur est celui de l'évolution des régimes du monde méditerranéen musulman vers l'islam politique (l'islamisme). La persistance du conflit israélo-palestinien, l'occupation américaine de l'Irak, la collaboration de leurs gouvernements avec les Etats-Unis d'Amérique perçue par une très large majorité des Arabes d'Afrique du Nord comme du Levant comme une aliénation et une humiliation, l'absence de véritable développement socio-économique au-delà de marques évidentes de croissance, tout cela contribue à faire le lit de l'islamisme. Quel est, dans ces conditions, le degré de solidité des régimes algérien ou jordanien par exemple ?

Deuxième phénomène à prendre en compte : les conséquences de la révolution économique mondiale causée par l'émergence de l'Asie et notamment de la Chine. Sous pression croissante et pour rester compétitives, les économies européennes risquent de connaître un glissement vers l'économie souterraine. Déjà 10 % du PNB de l'Espagne et 30 % du PNB de l'Italie ou de la Grèce sont le « fruit » de l'économie parallèle. Plus l'Europe vieillit, plus les Etats providence sont confrontés au coût de la vieillesse et de la santé, plus l'économie en subit les conséquences, et plus celle-ci cherche naturellement à se soustraire à la ponction fiscale, en délocalisant ou en fraudant. Or qui dit plus d'économie clandestine dit davantage d'emplois clandestins. Des pans entiers des économies européennes risquent donc de recourir à de l'emploi étranger et clandestin ou même légal dans la mesure où « l'immigré » est en général moins exigeant en matière de conditions de travail et de niveau de rémunération (il n'a tout simplement pas le choix !). Il y a une pompe aspirante de l'immigration légale et illégale qui est d'essence économique, de nombreux acteurs de l'économie jugeant que le « mondialisme » leur permet de rester compétitif face à la capacité d'adaptation remarquable des Etats-Unis et surtout face au défi chinois et plus largement asiatique. A propos de mondialisation,

Les facteurs d'amplification du phénomène.

3/ Or la dynamique décrite (dépeuplement européen/repeuplement africain et asiatique) risque de se combiner dans les années à venir à des facteurs extérieurs à l'Europe autant démographiques qu'économiques ou géopolitiques, ces raisons déterminant l'origine socio-économique de ces flux migratoires. Pour quelles raisons, en effet, la pression migratoire du Sud sur l'Union européenne va-t-elle s'aggraver ? Comparons l'évolution quantitative des populations de la rive Nord et de la rive Sud de la Méditerranée. Dans la rive Nord nous rassemblons la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Portugal ; dans la rive Sud, en faisant le tour du « boulevard périphérique méditerranéen », le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Turquie, les 4/5 de la population de Chypre¹¹, la Syrie, la Palestine, le Liban et la Jordanie. Israël est mis à part car c'est un pays d'accueil d'une forte immigration juive et très peu un pays source. La rive Nord (européenne) compte aujourd'hui environ 180 millions d'habitants tandis que la rive Sud en compte 240 millions. En 2030, dans 25 ans, la rive Nord aura perdu (si l'on ne compte pas l'afflux d'immigrés extra-européens qu'elle connaîtra certainement) 6 millions d'habitants, tandis que la rive Sud en gagnera 100 millions pour dépasser les 100 millions d'habitants. Les démographies italienne et espagnole connaîtront un recul particulièrement terrible.

On aura donc « face à face », dans l'interface méditerranéenne, deux fois plus de population au Sud qu'au Nord. Or ce réservoir démographique qui fait face aux rivages méditerranéens de l'Europe est caractérisé notamment par le plus fort taux d'émigration du monde. Alors que la moyenne mondiale se situe à 2 % de la population (qui émigre chaque année), le taux de départ moyen en Méditerranée est de 5 % de la population. Taux supérieur à la zone Caraïbes et à l'Asie. Traduisons cela en données quantitatives : depuis le début des années 1960, près de 20 millions des

¹¹ Nous distinguons donc la population chypriote de la population turque occupante du Nord de l'île, en contradiction avec le droit international

Toutefois, les Français prennent peu à peu conscience des conséquences sur les plans économique, social et culturel d'un phénomène qui concerne toute l'Europe. Au coût financier de l'immigration, certes difficile à évaluer en toute exactitude mais réel, compte tenu du poids des immigrés en termes de charges sociales et de financement des infrastructures - ZEP, aides aux logements, politiques sociales diverses et variées visant à lutter contre les « discriminations », AME pour les clandestins, délinquance⁴ - s'ajoute un coût en termes de communautarisme et de cohésion nationale.

La question de l'immigration est-elle si importante ?

Certes il y a toujours eu des déplacements de population, volontaires ou subis sur notre sol. Mais l'immigration est aujourd'hui un phénomène mondial et non exclusivement français ou européen (l'ONU estime à 200 millions le nombre d'immigrés par le monde, chiffre destiné à doubler dans les vingt ans). Sa nature a également changé étant donné le contexte actuel et les origines nouvelles des immigrés. L'histoire enseigne que les flux migratoires sont déterminants pour l'avenir d'un pays. En termes d'identité ils peuvent même l'être davantage que des succès militaires d'une puissance rivale. Il convient donc de ne pas minimiser la question, une immigration de masse pouvant se trouver à l'origine d'une substitution de population. C'est la raison pour laquelle la question de l'immigration implique de poser à nouveau celle du nationalisme. Rappelons que, selon Maurras, « *le nationalisme s'applique [...] aux Pères eux-mêmes, à leur sang et à leurs œuvres, à leur héritage moral et spirituel, plus encore que matériel. [...] Le nationalisme est la sauvegarde due à tous ces trésors qui peuvent être menacés sans*

2002, avant de se stabiliser actuellement autour de 40 000) et de naturalisations (plus de 150 000 par an).

⁴ Cf sur le sujet le livre d'Hugues Lagrange *Le Déni des cultures*.

qu'une armée étrangère ait passé la frontière, sans que le territoire soit physiquement envahi.»

Précisément,

Peut-on considérer la France en proie à une « immigration-invasion » ?

L'accélération des vagues migratoires au cours du XXe siècle pourrait le donner à penser. En effet, si la proportion actuelle d'étrangers en France (10 % au maximum selon les chiffres officiels) semble rendre une telle expression exagérée, il n'en est pas moins vrai que plusieurs facteurs constituent de graves sujets de préoccupation : la pression démographique du « sud » ; la forte natalité des immigrés au regard de la natalité déclinante des Français ; l'échec de nos politiques d'assimilation ; la constitution de ghettos ; l'émergence de populations déracinées et donc sans repère en proie à des affirmations identitaires agressives.

Il convient de plus d'ajouter que l'interdiction de toutes statistiques dites « ethniques » - une spécificité française reposant sur l'idéologie républicaniste pour laquelle n'existe que des individus « hors sol » - ne permet pas de dresser un bilan scientifique de la situation de l'immigration en France, d'un point de vue non seulement démographique mais également culturel ou religieux. Enfin, notons que les chiffres de l'immigration régulière et les évaluations de l'immigration illégale sont systématiquement minorés afin de ne pas nourrir le discours de la droite nationale et populaire, méprisée comme « populiste » par des élites politiques, économiques et financières également dénationalisées.

Pourquoi les politiques d'assimilation ont échoué ?

Par absence de modèle assimilateur efficace.

Notre tradition assimilatrice a longtemps été fondée sur les valeurs nationales et chrétiennes de la France. L'idéologie démocratique les a répudiées. Pour elle la nation n'est qu'un corps électoral et les

Moyen-Orient, la lointaine Asie. Les flux d'immigrants qui touchent la Grèce impressionnent par leur ampleur. Alors que la Grèce ne compte qu'une dizaine de millions d'habitants, elle a refoulé en une dizaine d'années plus de 2 millions de clandestins soit l'équivalent d'un cinquième de sa population ; par comparaison, c'est comme si l'Italie dans le même temps avait refoulé 11 millions d'immigrants illégaux. Citons ici le propos de Rosseto Fabiola, économiste du travail et expert de l'immigration à l'Université d'Athènes : « *J'ai calculé que les étrangers en Grèce représentent déjà 7,5% de la population et que leur croissance est exponentielle, 12 à 14 fois supérieure aux chiffres que nous avions il y a dix ans* »¹⁰. Mais, avant la Grèce, la plate-forme de projection de l'immigration clandestine vers l'Union européenne, c'est la Turquie. Les autorités d'Ankara arrêtent environ 100 000 illégaux par an et la pression exercée sur la Turquie par l'Asie centrale et lointaine et par le Moyen-Orient est formidable. En Méditerranée orientale, l'immigration n'arrive pas seulement par la Turquie puis la Grèce, ou bien directement par la Grèce, elle arrive aussi directement par l'Italie : par les frontières avec la Slovénie (30 à 40 000 arrestations annuelles selon le procureur de Trieste) ; par le canal d'Otrante et la Sicile des milliers de clandestins albanais ou tunisiens cherchent à pénétrer l'Union. Les Européens vivent donc un double phénomène démographique. Ils vieillissent car ils ne font plus assez d'enfants et ils sont progressivement remplacés sur leurs terres natales et celles de leurs ancêtres par des populations africaines et asiatiques beaucoup plus jeunes, cela de manière légale (une immigration assumée pour des raisons autant économiques qu'idéologiques) comme de manière illégale. Prisonniers de leur sentiment de culpabilité, pénétrés par l'idéologie de la Fin de l'Histoire (le village mondial métissé), ils refusent de reprendre leur destin en main.

¹⁰ Dans le quotidien milanais « Il Sole » en février 2000.

A eux seuls, ces 9 % de la population de la France métropolitaine assurent 16 % des naissances en France (qui donnent accès à la nationalité française), soit 110 000 naissances. Une projection pour 2030 ouvre sur la perspective suivante : dans 25 ans, la France compterait 10 millions de résidents légaux d'origine extra-européenne, ce qui représenterait 15 % de la population (on serait donc passé de 9 % à 15 %) et 30 % des naissances. Autrement dit, au tiers de ce siècle, un tiers de la « future France » serait déjà d'origine extra-européenne. Dans ces conditions, il paraît assuré qu'à la fin du siècle, la population de France serait très majoritairement de souche extra-européenne, les derniers « Gaulois » étant en train de mourir. Or, jusqu'à présent nous n'avons considéré que l'immigration légale, qui est comptabilisée officiellement et soutenue par « l'Etat providence » européen. Or l'immigration illégale est un phénomène qui pèse aussi à côté de l'immigration légale, et cela de manière croissante puisqu'il s'accélère dans tous les pays européens. En France, les autorités arrêtent en moyenne 10 000 clandestins par an et elles estiment qu'il ne s'agit là que d'un dixième environ des flux illégaux. Les optimistes penchent pour 100 000 entrées illégales par an, les pessimistes pour 300 000. Selon Maxime Tandonnet, spécialiste des flux migratoires au Ministère de l'Intérieur français, plus de 600 000 immigrés en situation irrégulière vivaient en France en 2004. Les portes de l'immigration clandestine en Europe sont la Méditerranée occidentale et la Méditerranée orientale. Chaque jour des centaines de candidats à l'émigration illégale vers l'Union européenne tentent de passer par le détroit de Gibraltar, les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en Afrique du Nord (Maroc). Le taux de départ annuel au Maroc est de 15 % des hommes valides, soit 7,5 fois la moyenne mondiale du taux d'émigration par pays (2 %). Ceux qui échouent en étant arrêtés puis refoulés, quand ils ne meurent pas dans des conditions dramatiques (noyades, assassinats par les passeurs), tentent de nouveau leur chance par les Canaries. En Méditerranée orientale, la principale plate-forme d'accès est la Grèce (frontière albanais-grecque et détroit de Bosphore), l'immigration clandestine provenant de trois sources différentes : les territoires de l'ex-Yougoslavie ravagés par la guerre et l'épuration ethnique, le

communautés naturelles ne sauraient être davantage considérées comme des références identitaires, au prétexte démocratique qu'elles ne sont pas fondées sur la volonté. Il convient de rappeler la définition de la nation donnée par les Encyclopédistes : « une quantité considérable de peuple, qui habite une certaine étendue de pays, renfermée dans de certaines limites, et qui obéit au même gouvernement », ce qu'un des pères du libéralisme, Hume, résume encore mieux par ces mots : « Une nation n'est rien qu'une collection d'individus ».

Dès lors, il ne reste plus d'autre cadre assimilateur à proposer qu'un modèle abstrait, individualiste et cosmopolite (les « Droits de l'Homme »). Ce prétendu « creuset » n'a apparemment fonctionné que lorsque une République arrogante et forte sur les plans idéologique et international exportait en toute bonne conscience ses valeurs « civilisatrices » chez des peuples que Jules Ferry ou Léon Blum, emblématiques de cette idéologie, jugeaient « inférieurs ». Elle a également attiré en tant que pays des droits de l'homme des réfugiés du monde entier. A long terme, cette idéologie a naturellement hypothéqué tout véritable mécanisme d'assimilation, comme le montre la situation actuelle où la crise des « valeurs » républicaines laisse la nation impuissante à résoudre la question de l'immigration de masse que la République a elle-même provoquée. On comprend également que l'« Europe », qui se définit elle-même comme une idéologie - les frontières de l'Europe sont celles de la démocratie - ait refusé toute référence à ses racines chrétiennes. Compte tenu de la définition abstraite de la « nation », elle a naturellement vocation à remplacer cette dernière : l'Europe est, de ce point de vue, encore plus universelle que la nation.

C'est en effet à la lumière de cette idéologie appliquée à la question de l'immigration qu'il convient de comprendre pourquoi des populations déracinées n'ont été ni assimilées ni même intégrées, ne trouvant pas à se réenraciner, ce qui pose un problème crucial sur les plans social, culturel, économique, voire ethnique en engendrant un

communautarisme qui se traduit trop souvent par la haine du pays de transplantation.

Si les générations montantes, le plus souvent nées sur le sol français et par conséquent grosses de « citoyens » au sens juridique du terme - le seul qui importe à la République, qui, en ce sens, a fait de tous les Français des « Français de papier » - , ne suivent pas le chemin des vagues précédentes d'immigration en provenance des pays européens (notamment les Italiens de la fin du XIXe, les Polonais d'entre les deux guerres ou les Portugais des années 60), c'est que l'appartenance à une communauté plus fantasmée que réelle a pris le pas sur la volonté de s'inscrire dans une tradition nationale qui reste étrangère d'un point de vue culturel, religieux, voire linguistique, d'autant que le pays d'accueil, au sortir de deux guerres mondiales et des guerres coloniales, qui l'ont saigné à blanc tout en lui faisant perdre son rang antérieur, est en butte à une crise existentielle où la culpabilisation le dispute à la liquéfaction des valeurs républicaines, confondues avec l'héritage national lui-même. Dès lors c'est la France elle-même qui s'interroge sur la légitimité de son désir de persévérer dans l'être. Il ne faut pas oublier non plus les effets du discours européen qui s'appuie sur la criminalisation pernicieuse de l'idée même de nation, considérée comme responsable des horreurs du XXe siècle. La crise économique, quant à elle, sert de prétexte à un sentiment de rejet ou de ghettoïsation, les générations montantes de l'immigration adoptant trop souvent une position victimaire confortable en ce qu'elle procure une identité de substitution, en même temps qu'elle laisse fleurir, dans les « quartiers », l'économie parallèle. Enfin, le discours politique et médiatique est soumis aux exigences d'une mondialisation qui encourage l'immigration et le communautarisme comme autant d'armes dirigées contre les résistances nationales à la construction du grand village, et marché, planétaires.

migrants viennent compenser (pour partie) le dépeuplement européen. Deux aires géographiques sont à distinguer de ce point de vue au sein de l'Union. 1°) La nouvelle Europe, celle de l'élargissement, qui se dépeuple à grande vitesse et n'est que très peu concernée par les flux migratoires extra-européens. 2°) L'Europe occidentale (celle que l'on appelle parfois la « vieille Europe » mais qui n'a pas plus d'ancienneté historique que la "nouvelle")⁹. Son accroissement naturel (soustraction des décès aux naissances) n'est, pour quinze pays, que de + 400 000, tandis que son solde migratoire annuel est de l'ordre de +1,6 millions de personnes. Autrement dit, l'immigration (légale) est quatre fois plus importante que l'accroissement naturel des citoyens européens (qui évidemment ne sont pas uniquement des Européens de souche). Si l'immigration progresse 4 fois plus vite que l'accroissement naturel (lequel, faut-il encore le répéter, comptabilise la natalité des immigrés arrivés les années précédentes), on peut alors en conclure aisément que la population européenne est en passe d'être remplacée, sur un temps historique très court (un siècle), par des populations non européennes. Autrement dit, l'Europe en tant que réalité ethnique est en voie de disparition. Officiellement, selon Eurostat, l'Union à quinze pays compterait 15 millions d'étrangers extra-européens ne disposant pas de la citoyenneté d'un pays membre. Ce qui représente environ 4% de la population de cet ensemble. Mais ce chiffre ne prend pas en compte les populations extra européennes, très nombreuses, qui ont acquis la citoyenneté de l'Union. Nous ne disposons pas de statistiques officielles parce que plusieurs pays ne distinguent pas, une fois la nationalité acquise, les citoyens selon leur origine ethnique. Considérons le cas français, l'un des pays les plus concernés par les flux migratoires extra-européens. Nous disposons de chiffres de l'INSEE pour l'année 2001. Officiellement, 9 % de la population de la France métropolitaine (sans les territoires d'Outre-mer donc) est originaire du continent africain et d'Eurasie (Turquie).

⁹ A elle seule, l'Allemagne accueille presque la moitié des arrivants annuels dans l'Union à 15 : + 700 000 immigrés chaque année.

« vieille » tandis que tous ses autres concurrents géopolitiques sont plus jeunes. L'explication de ce vieillissement accéléré ne réside toutefois pas seulement dans l'allongement de la durée de la vie, conséquence du développement matériel de l'Occident. Pour une large partie, elle résulte d'un effondrement de la natalité. Sur les vingt-cinq pays de l'Union élargie en 2004, dix-sept (dont ceux d'Europe centrale) connaissaient en effet des excédents de décès par rapport aux naissances. Il y a trente ans, sur les territoires européens correspondant à l'Europe des Quinze et qui comptaient alors 330 millions d'habitants, le nombre annuel de naissances au sein de l'Union était supérieur à six millions. S'agissant des mêmes pays, il s'est aujourd'hui effondré passant de 6 à 4 millions alors que la population européenne considérée croissait de 50 millions. Autre chiffre frappant : avec ses quelque 380 millions d'habitants, l'Union européenne des quinze pays d'avant l'élargissement de 2004 n'a pas plus de naissances avec ses quelques 380 millions d'habitants que les Etats-Unis avec leurs 295 millions de citoyens (c'est-à-dire la population de l'Union à quinze moins l'Allemagne !). Or l'élargissement n'apporte aucune solution au problème de la dénatalité. Bien au contraire, il l'aggrave. Chaque année, l'Europe orientale perd 200 000 habitants. La situation est encore pire au-delà des frontières de la Grande Europe. La Russie, la Biélorussie et l'Ukraine ensemble perdent 1,2 millions d'habitants par an. C'est donc bien à un phénomène de dépeuplement massif de l'Europe par ses populations autochtones auquel nous assistons, la dénatalité expliquant largement le vieillissement voire la réduction des populations.

Le repeuplement de l'Union par des populations extra-européennes.

2/ Or, parallèlement au recul de ses populations de souche, l'Union européenne affronte depuis le dernier tiers du XXe siècle, un autre défi majeur : l'établissement en masse sur les sols nationaux de populations d'origine extra-européenne. Très logiquement, les

En quoi l'immigration est-elle une question politique ?

D'abord en ce que la situation actuelle résulte précisément d'une politique avec laquelle il convient de rompre : d'un côté, on laisse « pourrir » les problèmes par mauvaise conscience idéologique tout en acceptant, de l'autre, la soumission à des impératifs supranationaux. Résoudre la question de l'immigration suppose une rupture sur le plan intellectuel et sur le plan européen, l'Europe institutionnelle nous enjoignant de poursuivre la fuite en avant immigrationniste.

Fondamentalement en ce que cette question intéresse la nation tout entière et que son règlement le plus harmonieux possible passe par le préalable d'une politique nationale, c'est-à-dire qui dépasse les divergences politiciennes et idéologiques : il faut un État véritablement souverain apte à concevoir ses politiques dans le long terme.

Quels pourraient être les axes d'une saine politique d'immigration ?

Les solutions au problème de l'immigration sont à rechercher autour de cinq axes : une politique de retour ; une politique d'assimilation ; une politique d'intégration ; une politique familiale ; une politique de coopération.

En quoi consisterait une politique de retour ?

Une politique de retour consiste à inverser le solde migratoire. Il convient donc de freiner au maximum les entrées et de favoriser les départs, voire de procéder de manière autoritaire et efficace en ce qui concerne les clandestins. Cette politique est à mettre en place sans complexe car, fondée sur le volontariat en ce qui concerne les résidents légaux, elle se distingue du rejet. Elle suppose de rétablir la préférence nationale à l'embauche ; d'interdire la binationalité et de

restreindre le droit au regroupement familial, afin que l'immigration de travail ne soit plus la porte ouverte à une immigration de peuplement ; d'encadrer strictement l'aide au retour. Elle suppose également l'expulsion systématique des délinquants étrangers, voire de leur famille si celle-ci n'a pas d'autres moyens d'existence que ceux que lui procurait le délinquant : pour un étranger, surtout délinquant, vivre en France ne doit plus être un « droit » mais être soumis au respect des lois et à la possibilité d'assumer légalement ses propres moyens d'existence ainsi que ceux de sa famille. Cette politique impliquerait évidemment de revoir certains de nos engagements internationaux, notamment européens comme de procéder en corollaire à une révision du code de la nationalité⁵.

En quoi consisterait la politique d'assimilation ?

Une politique d'assimilation est indispensable car, même avec la politique de retour, le nombre d'immigrés présents sur notre sol continuerait d'augmenter en raison du taux de natalité.

Elle suppose :

- de procéder, comme il en existe dans tous les Etats de droit, à de véritables statistiques sur les origines nationales permettant à l'Etat et aux citoyens français de connaître la situation exacte de l'immigration en France ;
- de mettre en place des mesures d'accès à la nationalité française qui procèdent essentiellement de la volonté d'adhérer à notre société plutôt que du désir de bénéficier de garanties et d'avantages sociaux supérieurs à ceux procurés par le pays d'origine, y compris pour les étrangers nés en France. Ainsi au droit du sol s'ajouterait un acte de volonté ; celui de devenir français et d'assumer les devoirs qui en découlent. De plus, la personne devrait, notamment par sa

⁵ C'est ainsi que la Convention européenne des droits de l'homme, qui concerne 47 pays européens - bien au-delà de l'UE -, garantit « le droit au respect de la vie familiale », ce qui interdit théoriquement toute remise en cause du regroupement familial, voire l'expulsion des étrangers délinquants.

la "jeunesse" et pour certains pays, comme l'Italie et l'Allemagne, on tend vers les deux « seniors » pour un jeune. Regardons ce chiffre en Amérique du Nord, dans l'espace ALENA. Le rapport y est de 0,74, ce qui signifie que les personnes âgées de moins de vingt ans sont moins nombreuses encore que celles de plus de cinquante. La démographie nord-américaine est donc beaucoup moins déclinante que celle de l'Europe. Quant aux zones économiquement émergentes comme l'Inde et la Chine, leur entrée dans le vieillissement est bien plus récente que la nôtre ; la jeunesse y reste nombreuse : en Chine il y a presque deux fois plus de jeunes de moins de vingt ans que de personnes de plus de cinquante (le rapport est de 0,58); trois fois plus en Inde (rapport de 0,34). Enfin, le record de jeunesse est affiché par la civilisation islamique (très contrastée cependant entre les mondes arabe, turc, asiatique et africain) dont le rapport de vieillissement démographique est de 0,22 (soit une "jeunesse" cinq fois plus représentée que les seniors). L'effondrement de la fécondité est un phénomène qui touche le monde entier à l'exception toutefois de l'Afrique subsaharienne, laquelle n'est pas encore entrée dans le processus d'inversion de la pyramide des âges. Mais si le monde entier (sauf l'Afrique noire donc) se trouve dans le processus d'inversion de cette pyramide, il est important de souligner que ce sont les Européens qui y sont entrés les premiers. Or dans l'histoire, le décalage temporel entre les différentes aires géographiques est décisif, car les flux de migrations vont depuis toujours des zones les plus jeunes vers les zones les plus âgées. C'est l'excédent démographique européen, à la sortie du Moyen Âge, qui a provoqué le repeuplement du continent américain à partir du XVI^e siècle. Intéressons nous donc à ce décalage temporel entre zones géographiques. L'inversion de la pyramide des âges signifie que la part des plus de soixante ans devient supérieure à celle des moins de vingt ans. Dès 1965, la Suède est entrée dans l'inversion ; l'ensemble de l'Union au début des années 1980, la Russie en 1995, l'ALENA et la Chine autour de 2010, l'Afrique du Nord autour de 2030 et l'ensemble du monde musulman au début des années 2040. L'Union européenne est donc bien confrontée à un défi démographique d'importance majeure ; sa propre survie est en jeu car elle déjà

L'IMMIGRATION EXTRA-EUROPEENNE, UN DEFI MAJEUR POUR L'EUROPE

L'Union européenne ne sera une réalité de puissance qu'à la condition (nécessaire mais non suffisante) qu'elle ait une cohérence identitaire.

Mon propos vise à montrer que l'immigration extra-européenne hypothèque sérieusement cette possibilité d'identité commune et ouvre sur la perspective d'une disparition, dans ce siècle, du substrat non seulement ethnique mais aussi culturel de l'Europe.

Trois parties seront successivement traitées dans cette communication :

- 1/ L'effondrement démographique des peuples européens.
- 2/ Le repeuplement de l'Union par des populations extra-européennes.
- 3/ Les facteurs d'amplification du phénomène.

L'effondrement démographique des peuples européens.

1/ La population de l'Union européenne à quinze membres, avant l'élargissement de 2004, se caractérisait déjà comme étant la population la plus âgée du monde. Dès 2004, la part des enfants et jeunes âgés de moins de vingt ans est inférieure à celle des personnes âgées de plus de soixante ans. Cette situation est révélée plus encore par la comparaison du rapport dit de vieillissement démographique par zone régionale. Ce rapport est égal au quotient de la "post fécondité" sur la "pré fécondité", soit le nombre de seniors (personnes âgées de plus de cinquante ans) sur le nombre d'enfants et jeunes âgés de moins de vingt ans. Pour l'Union européenne des Quinze (avant l'élargissement) ce rapport est de 1,5 et, si l'on examine le détail du vieillissement par nation, les situations les plus graves sont celles de l'Italie (1,85) et de l'Allemagne (1,7) tandis que la France affiche un rapport de 1,28, donc inférieur à la moyenne européenne. Autrement dit, pour les Quinze, la "vieillesse" est déjà à 50% plus présente que

connaissance de la langue française, montrer sa capacité à devenir un citoyen de plein exercice. Par ailleurs, la nationalité ne pourrait pas être acquise par des mineurs délinquants multirécidivistes.

- Ces mesures impliquent évidemment de supprimer la double-nationalité ; d'éradiquer les pompes aspirantes à l'immigration clandestine ; de rendre impossible pour un enfant né de parents clandestins l'acquisition de la nationalité française ; de faire respecter les lois et coutumes françaises ; d'arrêter l'enseignement des langues d'origine aux enfants des écoles primaires, du fait que cet enseignement, qui favorise le communautarisme, est une cause de désagrégation du lien national ; d'inculquer la connaissance la plus parfaite possible de notre langue et de notre histoire ; de promouvoir nos valeurs sociales et nationales (rôle de l'école, de la télévision, de l'Eglise, etc.) car il n'y a pas de politique d'assimilation valable sans modèle assimilateur.

En quoi consisterait une politique d'intégration ?

Une politique d'intégration serait un préalable à une politique d'assimilation à long terme.

C'est la plus difficile à mettre en œuvre étant donné les risques de voir se constituer ou se renforcer des communautés d'allogènes sans volonté d'assimilation. Cependant cette politique est indispensable car il vaut mieux chercher à « gérer » la situation actuelle que la subir de façon anarchique. Elle est même souhaitable dans le sens où l'histoire montre une plus grande facilité à assimiler une personne qui a des références culturelles fortes qu'un individu déraciné et cosmopolite, lequel est un terrain favorable à la révolte, surtout s'il est désœuvré.

Cette politique ne doit pas être confondue avec un encouragement au renforcement de communautés d'allogènes. En revanche elle suppose de distinguer les diverses communautés étrangères présentes sur

notre sol et d'assurer leur représentativité officielle. Mieux vaut avoir affaire à des interlocuteurs reconnus qu'à une masse incontrôlée et incontrôlable.

Qu'est-ce que les politiques familiales et de coopération ont à voir avec l'immigration ?

La politique familiale conditionne le rapport démographique entre la population française et la population immigrée et plus généralement entre le « nord » et le « sud ». Au « sud » la tendance est certes à la réduction progressive de la natalité mais en France (et plus généralement en Occident) le renouvellement des générations continue de ne plus être assuré par les Français eux-mêmes. Ce phénomène touche du reste l'intégralité de l'Europe, ce qui sert de prétexte, à l'Union européenne, pour promouvoir une politique immigrationniste forte, politique qui fait consensus dans la classe politique française à l'exception notable de certaines composantes.

D'où la nécessité de favoriser la natalité française par :

- la fiscalité,
- des allocations et prestations familiales réservées aux seuls nationaux,
- une politique des retraites avantageuse aux parents de familles nombreuses,
- le travail à mi-temps du parent désireux de s'occuper de ses enfants.

Il convient également de lutter de manière efficace contre les pratiques culturelles étrangères illégales en France, comme la polygamie.

En matière de coopération avec les pays en développement, il conviendrait de chercher à tarir progressivement les flux migratoires en s'attaquant aux causes, à savoir le sous-développement. Il faudrait, en ce sens, tourner impérativement le dos à la politique actuelle du gouvernement et de l'Union européenne en matière d'immigration

censés les accueillir. Et par ailleurs le discours citoyen officiel ne peut se contenter de faire commencer la France à Valmy.

Ensuite il faut redonner plus de pouvoir au politique pour que le pays ne se trouve pas sans cesse soumis aux exigences du marché. Ce pouvoir politique doit présider aux destinées du pays en toute indépendance des lobbies internationaux et, en premier lieu, restaurer nos frontières historiques, lesquelles par delà les droits de douane, permettent une meilleure identification en affirmant la souveraineté nationale.

Je n'aurais pas, quant à moi, la prétention d'affirmer que les solutions sont faciles et évidentes, mais un pays dont la confiance est restaurée regarde toujours l'avenir avec sérénité et dispose de meilleures conditions d'acceptation de ses minorités. D'autant que la France n'étant pas un Empire (on nous l'a assez reproché) possède par nature cette convivialité naturelle, à échelle humaine, pour peu qu'on lui laisse le loisir de la manifester, qui en fait le pays le plus visité au monde et le plus réputé (notamment par les Anglo-Saxons) pour son art de vivre.

Peut-être faut-il remettre les choses à l'endroit en commençant par restaurer l'Etat ...

Olivier Perceval

catastrophiques en matière d'intégration. Elle interdit la progression sociale des plus doués et motivés et donc des plus « utiles » à notre nation, ceux-là mêmes qui, issus de l'immigration, pourraient servir de modèle aux autres.

De plus, des réussites avérées permettraient de ne pas porter un regard univoque sur des communautés dont les représentants sont plus souvent observés dans les scènes de violences de nos banlieues.

Ce n'est pas parce qu'il est légitime de souhaiter un ralentissement, voire un arrêt de l'immigration, ce qui suppose une modification en profondeur de nos politiques économiques, familiales et aussi de coopération avec les pays du sud, que nous ne devons pas prendre en considération toute la population française, même si la naturalisation d'un certain nombre est récente. Ce serait tout à l'honneur de la France de n'avoir qu'une parole.

Il faut donc chercher des solutions.

Ce qui est agaçant avec Sarkozy, c'est qu'il balance toujours entre les deux côtés de l'Atlantique et que sa proposition est fortement teintée par le modèle américain, modèle qui, bien que laissant 11 % de la population sous le seuil de pauvreté, fait depuis longtemps l'admiration de notre président.

La notion de discrimination positive peut paraître une réponse séduisante, mais reste une formule extrêmement instable, au maniement dangereux et aux effets qui pourraient se révéler pervers à terme.

La France, qui est historiquement un carrefour de civilisations, n'a pas besoin de puiser chez l'oncle Sam des idées originales pour répondre à ce défi bien réel. D'autant qu'on ne peut quand même pas dire que les Etats-Unis aient éradiqué leurs problèmes raciaux.

C'est d'abord une France réconciliée avec elle-même, avec son passé, c'est-à-dire qui n'est pas sans cesse mise en demeure de repentance, qui peut, dans un climat plus serein, permettre l'ascension sociale de ceux qui le méritent par leur travail et leur adhésion à la communauté nationale. On ne peut pas demander en effet à des Français récemment naturalisés d'être plus patriotes que ceux, dits de souche,

choisie, laquelle vide de ses élites les pays en voie de développement. dont la fuite des cerveaux aggrave la situation, poussant du coup les populations les plus pauvres et les moins formées à émigrer, souvent de manière clandestine, tout en nous dispensant, en France, de conduire une véritable politique visant à former ou à retenir les élites nationales⁶. Il convient d'apporter une aide efficace, en termes de maintien de la paix sociale et de décollage économique des pays concernés.

Dans le cadre notamment d'une véritable coopération francophone, l'aide à la formation pourrait avoir pour corollaire l'obligation contractuelle et juridique pour les étudiants étrangers de rentrer dans leur pays d'origine, quel que soit le cas de figure. La France, les pays d'Afrique et les immigrés y gagneraient.

Parlant du communautarisme, le Prince Jean, dans *Un Prince français* rappelle : « [...] *je ne crois pas qu'il suffise d'affirmer la laïcité de l'Etat pour donner à chacun l'envie de participer à l'aventure nationale, quelle que soit son origine. [...] La France doit être fidèle aux promesses de son baptême pour être respectée dans le monde et par tous ceux qui sont venus y vivre. Si nous dénigrons notre histoire, si nous renions notre vocation, ni nous n'éprouvons pas la fierté d'être français, pourquoi des étrangers adopteraient-ils nos lois et nos coutumes ? Comment leur faire aimer la France si nous ne l'aimons plus nous-mêmes ? [...] Pour le reste, il revient aux étrangers, dès lors qu'ils sont présents en France, de respecter nos lois, comme doivent le faire tous les Français.* »

⁶ « L'immigration dans l'Union européenne (UE) est et restera une réalité. Les immigrants font partie du tissu économique et culturel de l'UE. On les retrouve à tous les échelons de la main-d'œuvre, comblant des vides que les autochtones ne peuvent remplir (sic). Parmi les professions exercées par les immigrants figurent notamment celles de spécialiste en informatique hautement qualifié, d'infirmier ou autre professionnel des soins de santé, ou encore celles dont les citoyens européens ne veulent plus. Le défi consiste dès lors à faire en sorte que l'immigration profite à tous, tant aux citoyens et à la société de l'UE qu'aux immigrants et à leur famille et, dans la mesure du possible, à leur pays d'origine. » Document de la Commission déjà cité, p. 3

La résolution des problèmes posés par la politique immigrationniste de la république et de l'Union européenne suppose la reprise en main, par les Français, de leur destin. Seul un gouvernement indépendant des divers groupes de pression, soucieux sur le long terme de l'avenir de la France et assurant la souveraineté du pays, sera capable de conduire une telle politique, de manière globale et mesurée en ayant le seul souci de l'intérêt national.

En matière d'immigration aussi, le problème, c'est la République.

François Marcilhac,
Editorialiste de *L'Action française*

L'égalité ne serait elle qu'un slogan auquel finalement personne ne croit ?

L'égalité : fantasme Républicain

En réalité la notion d'égalité demeure extrêmement ambiguë, tant elle justifie, depuis les révolutions qui ont émaillé l'histoire des malheurs du monde, toutes les formes de totalitarisme et se trouve à nouveau mise à mal. La discrimination positive tend en effet à mettre un coup fatal à ce pilier des idéologies modernes.

Et bien sûr, ce n'est pas nous, qui prônons l'« inégalité protectrice » de Maurras, qui allons verser des larmes de crocodiles sur la fin de ces principes républicains.

Rappelons en outre que ce généreux principe a facilité le pouvoir de l'argent au nom d'une certaine méritocratie : puisque tout le monde est égal, celui qui réussit le doit à son seul mérite. Ainsi le maquignon l'emporte-t-il sur le poète et personne ne contestera le fait que celui-ci mette sous le joug celui-là.

Pour autant l'idée de discrimination positive reste dangereuse. D'abord, parce qu'au nom de la discrimination positive, nous risquons de voir émerger des communautés d'un genre nouveau avec une forte valeur revendicative ajoutée. C'est déjà le cas avec la pseudo communauté homosexuelle (dans laquelle beaucoup d'hommes ne se reconnaissent pas). Ensuite, et c'est une des raisons de la critique de l'Affirmative Action aux Etats-Unis, le risque est de stigmatiser des communautés et de développer a contrario un sentiment diffus de racisme.

Pourtant, nous l'avons vu plus haut, il existe une réelle discrimination dans notre pays.

Il faut donc trouver un moyen, en dehors des discours idéologiques, qui permette d'atténuer cette tendance car les effets sont

*prétendument sacrée qu'en 1756, les juges anglais condamnèrent à mort par pendaison Mary Wotton, coupable d'avoir volé à ses patrons quelques pences : **ELLE AVAIT NEUF ANS !!!** (in Les cahiers de Sophie Blancobole, Jacques Dejouy, France Europe Edition)*

la « grande Révolution ». Les faits sont là : aujourd'hui, seuls 30 % des enfants d'ouvriers accèdent à l'enseignement supérieur contre près de 80 % pour les enfants de cadres. Dans les classes préparatoires aux grandes écoles, les étudiants issus des milieux modestes représentent à peine 15 % des effectifs » (Stéphane Beaud, dans « Le modèle social français », Cahiers français, n° 330, 2006). Selon une enquête de l'Observatoire des discriminations (Université Paris I), une personne d'origine maghrébine a cinq fois moins de chances d'obtenir un entretien d'embauche à CV équivalent. Le taux de chômage des jeunes (18-25 ans) en zone urbaine sensible atteint 38 %, soit le double de la moyenne nationale pour cette tranche d'âge.

Les efforts des pouvoirs publics en faveur des territoires défavorisés dans le cadre de la politique de la ville notamment (ZUS, ZFU, ZEP etc...) n'ont pu éviter le retour des crises et violences urbaines nourries par un sentiment d'injustice.

Dans ce contexte d'échec relatif des politiques publiques (les effets des nouveaux « Contrats Urbains de Cohésion Sociale » ne sont pas encore connus), la proclamation réitérée des valeurs de la République (égalité des droits, égalité des chances...) n'apparaît-elle pas largement incantatoire ?

Autrement dit, ce constat en amène un autre, puisqu'une partie de la population est bloquée par le « plafond de verre »⁷, invisible mais bien réel, qui n'est pas sans rappeler le « plancher de boue » sur lequel on maintenait dans l'ignorance au XVIII^{ème} siècle en Angleterre, le petit peuple pour qu'il ne sorte pas de sa vocation de force de travail à bon marché dont les possédants d'alors avaient grand besoin⁸.

⁷ Excellent film de Yamina Benguigui

⁸ La théorie économique dite du plancher de boue prit corps dans les pays anglo-saxons. Le plancher de boue, au siècle dit des lumières, désignait la condition des pauvres qui n'avaient nul autre moyen pour survivre que leur travail. Le système libéral imposait pour doctrine la **dégradation mentale obligatoire** aux familles qui vivaient sur le plancher de boue. Cette affreuse doctrine soutient que le travail et l'éducation sont incompatibles et qu'il est parfaitement vain de les concilier.

En Angleterre, ces idées étaient signe de progrès et c'est au nom de la propriété

A PROPOS DES NOTIONS D'INTEGRATION ET D'ASSIMILATION

En tant que travailleur social, je reste perplexe sur le débat qui oppose l'intégration à l'assimilation.

En effet, il conviendrait de se pencher préalablement sur la question des flux migratoires ininterrompus depuis des décennies : l'inaction de nos dirigeants en la matière est telle qu'elle cache mal une volonté d'exécuter bon gré mal gré les quasis injonctions de l'Organisation Mondiale du Commerce relayées par Bruxelles.

Aujourd'hui les chiffres les « plus » officiels annoncent l'entrée de 200 000 étrangers par an et la distribution de 100 000 cartes de séjours, sans compter les clandestins qui pénètrent chaque jour dans nos contrées.

Certes, les économistes et les géopoliticiens nous démontreront que sans une politique puissante de coopération et de développement de la France vis-à-vis de l'Afrique, rien ne pourra arrêter le flux du sud vers le nord. Toutefois, la suppression des frontières nationales dans une logique libérale et consumériste fait de notre pays, de l'aveu même de jeunes de banlieue, « *la plus grande boîte de nuit du monde* ».

Il faut se rappeler que la République française n'a jamais cessé de vouloir « assimiler » les Français depuis la Révolution. Il serait certes fastidieux de faire le récapitulatif des étapes assimilatrices du système laïque et obligatoire qui s'en est pris à tous les particularismes jugés contraires aux valeurs républicaines, qu'il s'agisse des particularismes tant culturels et sociaux que religieux.

La supercherie consistait à faire passer la République, un principe idéologique, comme l'expression du bien commun supérieur aux intérêts particuliers. Maurras qui était un militant régionaliste, considérait la Nation comme le cadre supérieur, le bien collectif le

plus grand à l'intérieur duquel se déclinaient les libertés et les particularismes ne constituant pas une menace envers le bien supérieur. En retour, la Nation fédérée par la monarchie, devenait protectrice naturelle de cette diversité.

Le discours du contrat social, qui postule que l'individu est seul face à l'État, n'accepte en théorie aucune forme de groupe ou communautés intermédiaires. Aucune tête ne doit dépasser. C'est l'esprit qui est à l'origine du décret d'Allarde et de la loi le Chapelier. On peut dire que Maurras se place dans une démarche « intégrative », tandis que Rousseau est « assimilateur ».

Depuis, les données ont évolué.

Pendant la guerre d'Algérie, les musulmans français réclamaient une plus grande reconnaissance comme citoyens Français (droit de vote, accès à l'administration, etc.). Les militaires chargés de rétablir l'ordre prirent conscience du paradoxe : on clamait que l'Algérie était un département français, mais on ne reconnaissait pas la citoyenneté pleine et entière aux musulmans. On parla alors d'intégration. C'est-à-dire qu'on demandait aux musulmans de se conformer aux lois françaises et d'accomplir leurs devoirs patriotiques, en échange de quoi, sans abandonner toutes leurs traditions, ils devenaient des Français à part entière. La plus grande partie des chefs FLN combattant en Algérie avait déposé les armes sur cette base : ce fut la « paix des braves ». Après les accords d'Évian, ces mêmes chefs furent systématiquement égarés par les tueurs de Boumédiène.

Aujourd'hui le problème est certes différent, et je partage l'avis d'Eric Zemmour, quand il dit que les Français de souche ne peuvent se voir imposer le mode de vie des musulmans. Cependant, qu'il s'agisse d'intégration ou d'assimilation, qu'avons-nous à proposer à ces nouveaux Français : une société consumériste ? La star'ac ? Les Mac'Do ? L'américan way of life ? Une France qui ne s'aime pas !

Pour assimiler, il faudrait un modèle générique du Français. Une espèce de portrait robot...

que, pour ses pairs, il s'agit non d'un problème, mais d'une aubaine, tant que l'on aura besoin d'une main d'œuvre bon marché.

Le vrai problème pour Sarkozy, c'est l'impopularité qu'impliquerait aussitôt une prise de position trop visiblement favorable au « laisser faire, laisser passer ».

D'avoir été le ministre des CRS donne une certaine crédibilité à ses coups de menton médiatiques. Il faut donc à la fois ménager le peuple qui vote et les puissances occultes qui dirigent vraiment. Ce qui donne une loi aux mâles accents, mais aux effets courants d'air.

La discrimination positive

Plus complexe en revanche est la notion de discrimination positive. Née aux Etats-Unis dans les années 60 et 70 pour favoriser l'intégration des minorités noires et hispaniques, elle donne la priorité à certains groupes grâce à un système de quotas ou de places réservées.

En France, il existe des mesures de discrimination positive, mais les critères ne sont jamais l'appartenance religieuse ou ethnique ; ce sont uniquement des critères territoriaux ou socio-économiques. C'est ainsi que l'on a pu voir naître des zones très poétiquement appelées : ZEP, ZUS, ZFU et autres ZRU.

Aujourd'hui, au mépris de la déclaration des droits de l'homme et de la constitution, on voudrait traiter des citoyens français de façon inégalitaire. Donc aller plus loin et reconnaître dans des groupes « arabo-musulmans » et noirs, des handicaps sociaux qui nécessitent un coup de pouce particulier. On retrouve le principe de l'Affirmative Action pratiquée aux États-Unis depuis les années 60-70.

Cependant, il ne faut pas traiter cette question à la légère, car non, la République française n'est pas égalitaire et ne l'a jamais été, malgré ce que ses élites ont toujours prétendu avec une nuance de mépris pour les autres nations qui n'ont pas eu la chance historique de vivre

Une loi en trompe l'œil

Dans cette optique, la loi propose d'abord la création d'une carte de séjour « compétences et talents » d'une durée de trois ans. Elle sera délivrée aux personnes « dont la présence est une chance pour la France mais n'est pas vitale pour leur pays d'origine », a expliqué M. Sarkozy. Cette carte pourrait ainsi être accordée à des informaticiens indiens, mais pas des médecins béninois. Elle offre ensuite de faciliter l'accueil des meilleurs étudiants étrangers sortant des grandes écoles ou ceux qui ont choisi « *une voie universitaire où l'on a besoin d'étudiants* ». Ces derniers pourront bénéficier d'une autorisation de séjour pour chercher un travail. Enfin, le texte de loi propose d'assouplir les conditions de recrutement à l'étranger, dans les secteurs d'emploi victimes de pénurie de main d'œuvre, comme l'hôtellerie, la restauration ou le bâtiment.

Par ailleurs, l'ancien ministre souhaite durcir les conditions de regroupement familial et systématiser les retours à la frontière pour faits de délinquance (ce qui entre en contradiction avec l'abolition de la « double peine »).

On voit bien les limites d'un tel déploiement de mesures. En effet, la loi Sarkozy ne prévoit pas précisément comment lutter contre l'immigration clandestine (plusieurs dizaines de milliers d'entrées par an). Après Maastricht et les accords de Schengen, les nations de l'« espace » européen n'ont plus de frontières et les circuits mafieux ont largement su utiliser cette faiblesse pour faciliter les intrusions, notamment par l'Europe de l'Est.

En outre, en désignant les secteurs d'emplois nécessitant une main d'œuvre bon marché comme devant bénéficier d'un assouplissement, notre Nicolas national répond ainsi favorablement aux injonctions de l'OMC et du MEDEF en laissant la porte grande ouverte à toutes sortes d'immigration incontrôlée, puisque depuis des décennies, ce sont précisément ces secteurs qui en sont la cause première, depuis que notre industrie a été bradée.

On ne peut être aussi effrontément européiste et libéral dans l'âme et prétendre trouver une solution politique à l'immigration étant donné

Il existe encore des Corses et des Bretons.

Il paraît même qu'il y aurait des Catholiques...

Quand nous préférons l'intégration, c'est dans la mesure où nous proposons un bien supérieur et collectif à défendre ensemble, respectueux des particularismes auxquels il est légitime de demeurer attaché.

Si nous sommes opposé à l'érection de minarets sur notre terre chrétienne de France, nous pensons qu'il faut néanmoins permettre aux musulmans vivant dans notre pays de prier dans des conditions dignes, tout en s'affranchissant des investissements étrangers, notamment saoudiens, dans la construction non pas de mosquées, mais de salles de prière.

Encore une fois, nous ne sous-estimons pas la question des flux migratoires réguliers qui restent un enjeu essentiel et que nous avons évoquée en préambule. Mais il faut retenir que la pression de l'Islam est forte de la faiblesse de la France sur le plan des institutions et de l'éducation, comme de l'Eglise, devenue trop discrète.

Il conviendrait donc de prôner, de préférence à l'assimilation, l'intégration qui préserve les attaches culturelles et culturelles dans le strict respect de la loi. Laquelle intégration doit pouvoir produire, à terme, une sorte de « assimilation lente », dans la mesure où nos institutions culturelles et naturelles sont fortes et actives, à commencer par les familles françaises et l'Eglise.

Il faut en effet retrouver cette notion de « temps long » évoquée par Fernand Braudel. L'empirisme organisateur consiste aussi à redonner sa place, toute sa place, à l'Histoire passée, certes, mais aussi présente et à venir, c'est à dire à celle dont nos contemporains sont les acteurs.

Les violences dans les banlieues ne sont pas le fait des immigrés de la première génération mais, le plus souvent, de la deuxième et de la troisième. Ceux-là parlent « bien » le Français, connaissent bien les transports urbains, savent se servir des téléphones et des ordinateurs

de la toute dernière technologie. Ils se sont bien « assimilés » à la banlieue... avec une revendication islamiste identitaire de circonstance dont il ne faut pas sous estimer le danger, mais qui, avant tout, instrumentalise la religion.

La France, ils ne la connaissent pas, parce que personne ne leur en a jamais parlé. Combien ont-ils rencontré dans leur existence de professeurs ou d'éducateurs qui leur ont raconté l'histoire de notre pays avec amour et réalisme en termes, sinon patriotiques, du moins objectifs ? Tout au plus leur a-t-on évoqué les fameuses valeurs républicaines, valeurs grandiloquentes nées au sein de la sanglante Révolution... Dans laquelle, bien évidemment les émeutiers des cités dites « sensibles » puisent leur justification, pour ne pas dire leur légitimité.

Olivier Perceval

IMMIGRATION CHOISIE ET DISCRIMINATION POSITIVE

Il aura fallu plus de trente années d'une absence de réflexion politique, du règne sans partage de la démagogie dégoulinante de bons sentiments interdisant toute élémentaire anticipation.

Il aura fallu que survienne une grogne venue du fond du peuple et portée par le premier parti ouvrier de France, le Front National, pour que l'élite de ce pays commence à considérer les phénomènes d'immigration avec un peu plus de gravité.

Alors peu à peu s'estompent les caricatures, les insultes et autres procès d'intention.

Dame, c'est que la question pèse de plus en plus dans les sondages et l'alerte de 2002 ne saurait être oubliée. Le nouveau PS, inspiré par Ségolène, repeint en bleu blanc rouge, se charge de nous le rappeler aux accents de la Marseillaise.

Du côté de Sarkozy, on se penche aussi sur la question et, ne boudons pas notre plaisir, même si elles restent discutables, il y a des propositions.

Les deux thèmes défendus par l'ancien ministre de l'intérieur, sont l'immigration choisie et la discrimination positive.

S'agissant de la première proposition Il ne s'agit aucunement, selon Sarkozy d'« un système élitiste qui n'accepterait en France que des étrangers extrêmement qualifiés », comme beaucoup semblent le penser. Répondant aux critiques qui l'accusent d'encourager « la fuite des cerveaux » des pays en développement, telles celles du Président sénégalais Abdoulaye Wade, il rappelle que son principal objectif est de contribuer à former des élites de ces pays dans la perspective d'un retour. « *Je vous propose donc de faciliter la venue d'étudiants et de personnalités (artistes, intellectuels, sportifs de haut niveau, créateurs d'emplois...) qui pourront apporter à notre pays leurs talents et acquérir en retour une expérience utile à leur pays d'origine* », a-t-il conclu.

L'immigration est la conséquence du délitement complet de nos institutions : la crise politique majeure que nous traversons requiert d'urgence la restauration du politique.

François Bel-Ker
Militant d'Action française.



EDUCATION ET IMMIGRATION

« *Le retour à l'ordre est la première préoccupation de la société, et je suis persuadé qu'elle va se contenter d'un retour au calme qui est un retour à la situation antérieure, c'est-à-dire à celle d'une poudrière prête à exploser.* »

Claude Dillain, le maire PS de Clichy-sous-Bois, 28/11/05

J'ai toujours pensé que la meilleure œuvre qu'un homme puisse faire c'est éduquer. L'éducation est une question centrale. C'est une question récurrente qui a été posée dans l'Antiquité, le Moyen âge et la Renaissance. Avec la violence des banlieues, elle est toujours d'actualité. Plus que transmettre les valeurs morales et éducatives, il s'agit avant tout de développer des aptitudes et des facultés de base chez les citoyens.

Elle suppose un ou des modèles positifs à imiter. Le mot qui vient souvent à l'esprit quand on parle de l'éducation, c'est la contrainte. Or éduquer c'est tout le contraire de cette dernière. Tous les régimes autoritaires ont essayé d'éduquer en formatant et en imposant des contraintes et des sanctions. Mais le résultat obtenu reste superficiel.

La véritable éducation passe par l'amour et donc par l'intrusion dans autrui. Elle repose d'une part sur l'adhésion voulue et la participation active de ceux et celles qu'on veut éduquer et d'autre part sur la force de l'attractivité du modèle à imiter. C'est une condition sine qua non...

Pour revenir à l'immigration, il est impossible d'éduquer les immigrés par le modèle républicain laïque pour la bonne et simple raison que ce dernier relativise tous les systèmes de valeurs. Un modèle reposant uniquement sur l'adhésion à des valeurs abstraites comme l'égalité, la liberté et la fraternité ne peut pas constituer un modèle éducatif attractif et durable. Le culte de l'individu, de ses

désirs, de l'hédonisme, de la jouissance... ne peut pas constituer un modèle pour ces musulmans qui gardent encore le sens du sacré.

Pour que la France soit un modèle imitable, il faut leur faire aimer le pays, son histoire, son enracinement, sa culture, sa religion tout en respectant leur culture, leur langue, leur histoire propre... Loin d'être une chance pour la France, l'immigration telle qu'elle pratiquée depuis une trentaine d'année risque d'être un fardeau angoissant et une charge pour la communauté si un travail en profondeur n'est pas fait à tous les niveaux : l'école, l'armée, la famille, la religion... Je doute que notre Etat laïque puisse le faire. Il convient d'aider les familles à reprendre leurs autorités naturelles sur leurs enfants. L'Eglise doit également prendre sa part de responsabilité.

Et dans la mesure où l'éducation vise à colorer le regard des Français issus de l'immigration, à les pénétrer en profondeur, à former leur vision du Monde, à développer leur sensibilité, leur culture, leur perception du monde... Il est naturel que l'Eglise ait sa part de participation dans cette affaire. Malheureusement, ni l'Eglise ni le gouvernement ne semblent s'orienter dans cette voie alors que, le catholicisme étant la religion qui a façonné l'âme de pays, il est naturel qu'il soit associé à cette œuvre d'intégration.

Raison de plus pour aller vite ! Les musulmans sont livrés à eux mêmes, c'est à dire aux salafistes financés par l'Arabie Saoudite. N'ayant jamais été un modèle de société attractif pour les musulmans - je ne connais pas beaucoup de musulmans qui aient envie d'aller vivre dans ce pays quand on leur explique ses lois et coutumes -, l'Arabie Saoudite mise sur la construction de mosquées un peu partout dans le monde et en France en particulier pour exercer son influence politique sur la scène internationale.

Contrairement aux vagues précédentes d'immigrés qui ont bénéficié d'une Eglise forte, de la présence de partis politiques et de syndicats influents, du service militaire national, d'un contexte

oublie aisément ceux qui vous ont précédé, et l'on n'a aucune idée de ceux qui vous suivront. Les plus proches seuls intéressent. [...] La démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants et le sépare de ses contemporains ; elle le ramène sans cesse vers lui seul et menace de le renfermer enfin tout entier dans la solitude de son propre cœur. »

Les immigrés se trouvent ainsi réduits à la seule étiquette de déracinés officiels d'un régime qui repose sur le déracinement lui-même : otages vivants, prétextes instrumentalisés, de tous les déracinements passés, présents et à venir de cette vaste entreprise de déshumanisation des peuples, commencée avec les Lumières et continuée jusqu'à ce jour. Du reste, même les opposants les plus virulents au système ne se réfèrent qu'à lui : en s'inscrivant au cœur du régime, ils courent le risque de perdre la partie tout en portant une lourde responsabilité devant l'histoire.

L'individu n'est pas une unité sociale

Il s'agit pour nous d'attaquer cette société au cœur de son anthropologie mortifère. L'homme n'est pas cet individu isolé imaginé par Rousseau, mais un héritier et un débiteur. « *L'homme est un animal qui forme des sociétés ou, comme il disait, des cités, et les cités qu'il forme sont établies sur l'amitié* », disait Charles Maurras (Mes idées politiques).

Si nous dénonçons l'incurie de nos politiciens dans l'immigration massive, c'est que cette dernière est le fruit d'une politique de déshumanisation. Désireux de remettre en cause les fondements idéologiques de notre société, nous en appelons à une nouvelle définition de l'homme. Ni individu isolé, ni mouton, il est acteur de lien social. Le bien commun, qui est recherche d'harmonie, a pour impératif la réconciliation de l'homme et de la société dans laquelle il vit.

l'héritage social dont, pour une part essentiel, participe tout individu, à charge pour lui de le transmettre à son tour. La civilisation, c'est à la fois ce legs et sa transmission, étant entendu, comme disait Maurras, que toute tradition vivante est critique.

La démocratie totalitaire

A l'heure de la massification des rapports économiques mondiaux, il est de bon ton, depuis la directive Bolkestein, de fustiger, à juste titre, le démantèlement de toutes les protections sociales. La démission du politique a ouvert la porte au triomphe des féodalités économiques. Les mêmes qui, au nom de « dumping social », proclament régulièrement la patrie en danger, souhaitent recourir à l'immigration de masse sous la contrainte, prétendent-ils, des marchés mondiaux - prétexte fallacieux de ceux que Bernanos appelaient déjà les « petits mufles réalistes ». L'immigration freine ainsi toute tentative d'instaurer une meilleure législation sociale, d'autant que, devenue un enjeu électoral, elle interdit d'élever le débat au-dessus de la joute continuelle et artificielle entretenue par les factions.

C'est que la démocratie tend à la division quand la nature même de la Nation réclame l'union. Maurras nous le rappelle : « *Le gouvernement des partis compartimente, claquemure, parque en étroites catégories sans issues, des hommes destinés pourtant à vivre et à périr ensemble* ». Les partis, qui règnent en maîtres, ont fait de l'immigré un otage. Il ne s'agit pas, pour eux, de penser le bien commun, ni même, pour ceux de gauche, de songer au bien des immigrés qu'ils prétendent chérir, mais de leur faire jouer le rôle d'un néoprolétariat, voire d'un lumpenprolétariat : c'est que la gauche est d'autant plus avide de recouvrer une virginité électorale qu'elle a trahi le monde ouvrier... A moins qu'à ses yeux, ce ne soit l'inverse... Si c'est le monde ouvrier qu'il l'a trahie, n'est-elle pas en droit de changer de prolétariat ? Quant à la droite, en réduisant la chose publique à l'indice boursier, elle accepte que sa politique se fasse à la corbeille. Tocqueville disait déjà : « *Chez les peuples démocratiques [...] on*

économique prospère,... les jeunes des cités sont abandonnées aux associations laïcardes et corporatistes. Lesquelles instrumentalisent leurs problèmes en réclamant davantage de moyens financiers pour leurs propres structures.

Aujourd'hui, le contexte a changé. Les rouages qui ont permis autrefois l'intégration sont en panne. Si on veut éviter la guerre civile, il faut faire vite. Tous les patriotes sont les bienvenus. Vu l'enjeu du problème, la France doit consacrer ses efforts et ses forces vives pour le régler. Tout me laisse penser que ce n'est que le début...

Les solutions existent. Mais il faut une volonté politique. Je crains que dans le système actuel, nos élites ne soient pas capables de le résoudre. Mondialisées, coupées des réalités sociales et culturelles, elles ne sont pas à même de trouver des solutions. La question de l'immigration et de l'éducation pose la question du régime politique.

En attendant le régime idéal, on peut néanmoins limiter la casse en appelant à la bonne volonté de toutes les forces vives de la Nation. Il faut prendre des mesures qui soient à la taille de l'enjeu.

Ahmed Rachid Chekroun
Journaliste à *L'Action Française*

FAILLITE DU SYSTEME

La globalisation est un enjeu majeur du XXI^{ème} siècle: l'immigration en est le corollaire, avec le constat suivant : la situation actuelle est le fruit de la politique migratoire des quarante dernières années, c'est-à-dire celui de l'incurie de nos politiciens Aussi, pour traiter cette question de société, convient-il de prendre en compte le seul intérêt national.

La société française contemporaine se caractérise par un phénomène qui a toutes les apparences d'un paradoxe. Alors que l'individualisme règne en maître, que les privilèges des puissants se renforcent, que l'égalitarisme cherche à niveler les esprits, la grande masse proteste ouvertement, mais n'ose remettre en cause le système démocratique lui-même dont par ailleurs elle méprise les acteurs. Vomi, quand il se présente en chair et en os, le système conserve l'adhésion de la majorité en raison de la représentation idéale qu'elle se fait de lui. Cette surprenante distorsion entre la réalité de la démocratie et son idéalisation finit par sauver un système pourtant déconsidéré. La masse n'épouse la démocratie que par négation de son autre supposé : la dictature ou le totalitarisme, si bien que tout en contestant radicalement l'organisation sociale, économique et politique actuelle, nos concitoyens n'osent pas mettre en accusation la principale responsable, qui profite, dès lors, d'une totale impunité.

L'individualisme comme carcan social

Après avoir engendré la superpuissance de l'Etat jacobin qui s'est substitué au lien fédérateur, l'individualisme républicain a entraîné la faillite de son propre modèle : tout individu ayant besoin de lien social pour vivre, nous assistons au jaillissement d'un véritable regain communautaire. Mais loin d'absolutiser ces identités multiples dont l'exacerbation n'est que l'expression d'individualismes aussi divers que variés, il convient au contraire de restaurer un « ordre communautaire » fondé sur le réel, autrement dit enraciné.

Le matérialisme, qui nie les identités et les communautés vivantes, résulte lui-même du fondement individualiste des « Lumières », lequel ne conçoit la personne que comme un unique sujet de droit (un contrat, une prestation, etc.), qui se voit bientôt réduit à sa seule dimension de consommateur, à son pouvoir d'achat personnel. Chaque individu, arraché à sa communauté, se trouve bientôt isolé, voire esseulé. L'individualisme transpose au plan social le rêve de l'homme égoïste : étendu à l'ensemble d'une société, il aboutit à un égoïsme massificateur.

La société démocratique a développé, dès ses origines, le ferment de l'individualisme. L'homme livré à lui-même, déraciné, c'est-à-dire arraché des communautés naturelles où il s'épanouissait sans y être réduit, est bientôt devenu, d'acteur apparent de sa propre consommation, consommateur passif et, l'évolution marchande aidant, simple sujet de la grande distribution. La société de consommation, flattant notre égoïsme, nous requiert pour la jouissance immédiate, sur fond d'un narcissisme social et culturel justifié par la bonne conscience humanitariste. Or le bien commun ne saurait se passer d'une identité à laquelle se rattacher. La France, en tant que nation, est avant tout un « capital transmis ».

C'est quand les liens primordiaux sont coupés que la crise identitaire éclate, comme une protestation de l'exigence même d'enracinement : des communautés de substitution surgissent, aussi nombreuses que diverses (club, race, homosexualité...), vécues d'autant plus absolument qu'elles servent de palliatifs : peu à peu, elles nuisent à une société qui n'est bientôt plus capable que de vivre sous perfusion.

Coupé de ses racines, l'individu est dans l'errance permanente. Le « sans-papiers » n'est-il pas l'Homme abstrait des Lumières enfin incarné, c'est-à-dire celui à qui on ne reconnaît plus ni passé ni communauté d'origine ? N'est-il pas ce paradoxal « citoyen apatride », victime désignée d'une gauche sans repères ? Au contraire, loin d'impliquer l'immobilisme géographique ou culturel, l'idée d'enracinement est la prise en considération, vitale en soi, de